

Notice Explicative :

- ① Je remplis mon bulletin d'adhésion consciencieusement et fournis impérativement une photo d'identité.
- ② Je choisis le type d'adhésion : Ecole VTT, Adhérents ...
- ③ La licence FFC (ou équivalente) est obligatoire. La prise de licence dans un autre club est tolérée (un an seulement)
- ④ Je choisis la taille de mon maillot (suivre les instructions du responsable bonneterie).
- ⑤ Je remplis l'autorisation parentale ci-dessous si mon enfant doit effectuer des déplacements seul (pour rentrer chez lui par exemple)
- ⑥ Je rends la feuille d'adhésion et le chèque global à l'ordre de : CAPVTT au plus tard à la troisième séance de l'Ecole VTT à la secrétaire.

Autorisation parentale

Je soussigné (1)

Demeurant (2)

Téléphone personnel Téléphone professionnel

Autorise le ou la jeune licencié(e) (3)

pour la période du 15/09/2020 au 15/09/2021

- A rentrer seul à son domicile après l'entraînement .
- A pratiquer les activités prévues au programme de la structure organisatrice Club : CAPVTT, Fédération (4) lors de journées, de séjours ou de stages, lorsque ceux-ci sont organisés, encadrés et placés sous la responsabilité du Club ou de la Fédération (4).

Je m'engage à respecter le règlement intérieur dont j'ai pris connaissance.

A être éventuellement photographié(e) ou filmé(e) dans le cadre strict des activités organisées par le Club, la Fédération. Ces photos ou films pourront être publiés dans les différentes revues fédérales ou sur le site internet du club ou le site internet fédéral.

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et m'engage à signaler toute modification que je souhaiterais voir apporter concernant les points cités ci-dessus.

Fait à Le

Signature :

(1) Nom, prénom du père ou de la mère ou du tuteur légal

(2) Adresse complète du père, de la mère, ou du tuteur légal

(3) Nom et Prénom de l'enfant

(4) Cocher ou rayer les mentions inutiles



C.A.P VTT

Ciotat Aventure Passion

Photo
obligatoire

Numéro d'adhésion :

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Adresse :

Catégorie :

Code postal :

Ville :

Tél maison/mobile :

Mail :

Numéro tél. en cas d'Urgence

Ecole VTT 45€

(licence FFC non comprise*)

*prendre en plus la licence FFC avant le 31/12

- 18 ans

Adhérent 50€

(licence FFC non comprise*)

*prendre en plus la licence FFC avant le 31/12

+ 18 ans

Adhérent 50€

+ licence FFC obligatoire avant le 31/12

Partenaire 0€

(1) Pour commander la tenue du club

contacter Louis CHABERT

Email: louischabert@free.fr

Port: 07 69 65 19 58

ou ou + licence = ESP CHQ

(1) La tenue du club n'est pas obligatoire mais vivement recommandée.

N° de chèque :

Banque:

Inscrire les sommes ci-dessus. Chèque global à l'ordre de : CAPVTT

L'adhésion au club CAPVTT, OBLIGATOIRE et renouvelable par année scolaire, impose le respect des règles du règlement intérieur, de l'environnement, l'obligation du port du casque pour la pratique du VTT et de se conformer aux instructions données par les éducateurs.

La signature par les parents de mineurs de ce formulaire d'adhésion est une autorisation pour leur enfant à la pratique du VTT avec le club CAPVTT.

L'école de VTT a lieu tous les mercredis ou samedis de 14h00 à 17h (hors vacances scolaires)

Les parents sont tenus d'accompagner leurs enfants sur le lieu de l'entraînement et les récupérer à l'heure sur le lieu de retour.

Ils certifient avoir pris connaissance du règlement intérieur et s'engagent à le respecter.

L'association a souscrit une assurance en responsabilité civile et ne saurait répondre d'éventuels dommages physiques, physiologiques, psychologiques immédiats ou futurs liés à la pratique du vélo. Les dommages matériels ne sont pas couverts.

Pour toute sortie avec le club, il faut avoir impérativement : un vélo en état (freins, pneus, dérailleurs), un casque, des gants, un bidon d'eau, être à jour de sa cotisation (adhésion et licence). Un nécessaire de réparation (chambre à air,...) est recommandé ainsi que des barres de céréales. Portez la tenue adéquate (protections et casque intégral si ENDURO) et n'oubliez pas le maillot du club.

Tout adhérent s'engage à respecter le règlement intérieur en signant ce document d'adhésion.

Le site <http://www.ciotat-aventure-passion.fr> est le support privilégié pour l'échange d'information entre tous les adhérents.

Un calendrier des activités permet de connaître les dates des événements concernant le club (courses, lieux de rendez-vous, sorties, etc...)

L'adhésion au club CAPVTT entraîne acceptation pleine et entière du règlement intérieur et autorise l'association à prendre, en cas d'accident, toutes les mesures d'urgence qui pourraient s'imposer (VTT=sport à risque)

Le Président, ALLAIX Daniel

La Secrétaire

L'adhérent(e) : (signature des parents pour les mineurs)

Le : / / 2020